

Le Canard

MONTREAL, 24 MAI 1884.

Le CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de 50 centimes par an, payable d'avance. On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous le vendons aux agents huit centimes la douzaine, payable tous les mois.

Vingt par cent de commission accordé à toute personne qui nous fera parvenir une liste de cinq abonnés ou plus.

Annances : Première insertion, centimes par ligne ; chaque insertion subséquente, cinq centimes par ligne. Conditions spéciales pour les annonces à long terme.

Mons. A. H. Gervais, de Haverhill, Mass., est autorisé à prendre des abonnements.

FILIPPAULT & ROSE, Éditeurs-Propriétaires, No 25 Rue St. Gabriel.

Boîte 325.

Nos Primes

Vu la persistance désespérante avec laquelle les lecteurs du CANARD s'obstinent à perdre leurs numéros, nous avons résolu de changer la prime de \$10 en 20 primes de 50 centimes, ce qui fera 36 numéros gagnants au lieu de 17. De cette manière, peut-être les détenteurs de ces numéros les conserveront jusqu'au jour du tirage et viendront les réclamer.

La moitié des dix-huit mille copies imprimées chaque semaine est détruite ou perdue, ce qui fait que toutes les primes ne sont pas réclamées, et nous cause un tort considérable.

Nous vous demandons encore une fois de vouloir bien conserver les numéros du CANARD jusqu'à la date du tirage et de réclamer les primes s'il y a lieu.

Le tirage du dernier numéro du CANARD (10 mai) a eu lieu chez MM. Dahamot & Lemieux, entrepreneurs de la rue Ste Catherine, au milieu d'un immense concours de personnes. Voici les numéros gagnants :

Premier prix (dix piastres)

4322

Deuxième prix (cinq piastres)

3345

Troisième prix...	Une piastre...	No.	194
Quatrième prix...	"	"	4499
Cinquième prix...	"	"	3435
Sixième prix...	"	"	4615
Septième prix...	"	"	1428
Huitième prix...	Cinquante cents.	No.	5817
Neuvième prix...	"	"	6807
Dixième prix...	"	"	3240
Onzième prix...	"	"	4362
Douzième prix...	"	"	7103
Treizième prix...	"	"	3321
Quatorzième prix...	"	"	4508
Quinzième prix...	"	"	569
Seizième prix...	"	"	7189
Dix-septième prix...	"	"	7989

Les numéros suivants du 3 mai ont été présentés au bureau et les primes ont été payées.

No 2226, M. André Blondin, moutillier, No 210 rue Workman, Montréal.

No 9750, M. Joseph Durand, corder, No 474 rue Ste Catherine, Montréal.

No 761, L. Neault, 68 rue Moreau, Hochelaga.

Le prochain tirage (Canard du 17 mai) aura lieu dans les salles d'encan de MM. Dahamot & Lemieux, 627 rue Ste Catherine, lundi prochain le 26 de Mai, à 8 heures p.m.

A l'auberge. Question de lavage de vaisselle. Un habitué réclame auprès de la patronne :

— Oh ! madame Gertrude, la propriété se relâche. Regardez l'assiette qu'on sert ; il y reste de la sauce à hier.

La petite fille de la maison prend la parole :

— Azor n'a pas voulu la lécher.

Correspondance Romaine du Canard.

PAR LADÉBAUCHE.

ROME, 15 mai 1884.

Mon cher CANARD,

Je m'empresse de t'écrire sur une question très importante qui se brasse actuellement à Rome. Voici comment j'ai appris la chose. Je déjeunais tranquillement dans mon petit hôtel sur le bord du Tibre, lorsqu'un messager du Vatican est arrivé tout essoufflé dans la salle à manger et m'a dit que Notre Saint Père avait affaire à me parler, et de me rendre de suite à sa résidence. Je lui répondis que je me mettrais en route dès que mon déjeuner serait fini.

Le messager m'a dit qu'il m'attendait pour m'accompagner jusqu'à la porte de la chambre du Pape, par lequel des ordres très sévères avaient été donnés aux gardes de ne laisser approcher du palais aucun caneyon, car on avait appris qu'un ambassadeur de Laval était à Rome et cherchait à obtenir une audience du Notre Saint Père.

— T'as qu'à voir ! dis-je au messager, sont-ils bideux, ces gens de Laval ! Ils devront avoir le renouer bien fort pour endurer la dégelée qui les attend.

— Fais en pas de cas, me répondit le messager. On est décidé par ici à ne pas nous laisser abahler plus longtemps. Dépêche-toi de manger, l'air fait presse.

Je mangeai mon croustillon de pain si vite, en prenant de si grosses bouchées, que je crus que j'allais me croquer le gavion. Je mis ma bougie, j'allumai mon bougon, je liasai mon tuya avec le bas de ma manchette, et je suivis le messager du Pape. On prit une voiture à la première stau, et on se rendit à la cour du Vatican.

Notre Saint Père m'attendait dans son bureau privé. Il me montra une chaise et me pria de m'asseoir.

— Mon ami Ladébauche, j'ai une question très grave qui me préoccupe. Le gouvernement italien me soumet à tant de misères qu'un jour, jour qui n'est peut-être pas loin, je serai obligé de m'éloigner de Rome et de me fixer dans un autre pays. Tu as sans doute vu par les gazettes que l'on parlait de plusieurs places où je pourrais transborder le Saint Siège. Le gouvernement anglais par l'entremise du cardinal Howard m'a offert l'île de Malte. L'Autriche m'a invité à aller à Miramar ou Innsbruck. L'Allemagne me dit qu'elle serait contente de me voir dans l'Albaye de Fulda. Je te dirai franchement, mon cher Ladébauche, que ces endroits ne me plaisent guère. On m'a toujours dit que le Canada était un pays magnifique et que j'y serais très-bien reçu. J'ai envie, au cas où je serais obligé de quitter Rome, de me rendre à Montréal ou à Québec. Qu'en penses-tu ? N'y aurait-il pas du danger à cause des francs-maçons ? Le Journal de Rome que j'ai lu ce matin me dit que les adeptes de la franc-maçonnerie fourmillent parmi les catholiques français du Canada.

— Mon Saint Père, laissez-moi jangler un peu avant de répondre à votre question. Je commencerai par vous dire que le Journal de Rome est une gazette qui vous fait des colles. Vous connaissez le Grand Vicaire Trudel, de l'Étendard, et Tardivel, de la Vérité, deux individus qui se croient deux fois plus catholiques que vous, des gens qui ne se gênent pas d'accuser les évêques les plus saints de notre pays d'appartenir à la franc-maçonnerie. Il n'y a pas d'autres maîtres capables d'envoyer de pareilles mentrilles à un journal de Rome. Je vais aller moi-même voir celui qui écrit le Journal de Rome, et je vais lui dire de renvoyer ce qu'il a écrit à propos des francs-maçons catholiques par chez nous. Si c'est

un honnête homme, il s'excusera ; s'il ne s'excuse pas, je prendrai les grands moyens. Je lui donnerai une couple de gnoles qui lui feront voir autant de ciernes en une minute que le Grand Vicaire en a vu dans toute sa vie. Et, nom d'un petit bonhomme, peut-être assez sans cœur pour essayer d'emmancher les cardinaux de la parrelle façon ! Tenez, Notre Saint Père, pour vous prouver que je dis vrai, je vous apprendrai que nos évêques ont fait lire l'autisme dernier, dans toutes les églises, un mandement par lequel ils demandaient à tous les curés de leur envoyer les noms de tous les francs-maçons catholiques qu'il y avait dans leurs paroisses. Les curés ont obéi ; ils ont cherché partout, et à la fin ils n'ont pu trouver un seul nom à mettre sur la liste des francs-maçons. N'est-ce pas consolant pour le Canada ?

— Comme de juste, mon ami, on ne peut pas être catholique, c'est-à-dire professer la religion catholique, et être franc-maçon.

— Je le savais, mon Saint Père. Il suffit de savoir son catéchisme pour le comprendre. Il y a bien cinq ou six francs-maçons canayens à Montréal, mais je vous assure que l'on ne les rencontre jamais à l'église. On les regarde comme des mal-va.

— Oui, mais revenons à la question principale, ferai-je bien d'aller m'installer à Montréal ou à Québec si je suis obligé de partir de Rome ?

— Réflexion faite, je ne vous engagerais jamais à prendre votre résidence dans une de ces deux villes. On vous y ferait tant de misères que vous ne pourriez pas y rester une année. Je vois que vous ne connaissez pas les canayens comme moi. Pour arriver il n'y aurait rien de mieux. On vous ferait une réception numéro un. Ça serait une fête comme jamais il n'y en a eu une dans notre pays. Mme Violette viendrait elle-même rendre visite elle ne serait pas regu le quart aussi bien que vous par les canayens. Le gros bourdon et toutes les cloches sonneraient à Montréal. Vous marcheriez sur des belles catalogues depuis le dépôt jusqu'à l'église de la Paroisse et de là jusqu'à l'évêché. La procession serait tellement longue qu'elle prendrait toute une journée à passer. Il y aurait dans l'air des braves à casser toutes les vitres. Vous vous sentiriez au milieu de vos enfants et vous diriez, c'est le peuple qui m'aime le plus sur la terre. Mais attendez un peu. Vous ne seriez pas à Montréal quinze jours que vous en verriez de belles. D'abord vous ne pourriez pas faire un pas dans la rue sans rencontrer un trédicoseux qui essaierait d'avoir un bout de conversation avec vous. Le grand-Vicaire vous relancerait jusque dans votre appartement privé. Il arracherait jusqu'au dernier bouton de votre soutane plutôt que vous laissez partir sans avoir entendu ses jérémiades sur la franc-maçonnerie et le libéralisme catholique. Vous auriez besoin de encher les foudres de l'Église si vous ne vouliez pas que ce monsieur ne s'en empare à votre insu pour les essayer sur la carapace de quelque rouge endure. Avant d'avoir une journée de repos vous devrez essayer la lecture de 3500 adresses de communications de nos différentes sociétés. Vous seriez obligé de lire l'Étendard, la Vérité et le Journal des Trois-Rivières, mais on supplie ne durait pas longtemps, car votre médecin dans l'intérêt de votre santé ne tarderait pas de vous interdire la lecture de ces feuilles dangereuses. Les gens de Québec viendraient vous trouver en délégation et diraient pie que pandre de votre délégué. La pomme de la discorde serait lancée entre Violette et Laval. On vous traquerait du matin jusqu'au soir à tel point que vous seriez obligé de partir pour les États-Unis. Je ne vous dis que ça. Renoncez à l'idée d'aller vous fixer au Canada car bien sûr, vous vous en repentirez une semaine après vo-

tre arrivée parmi nous.

J'ai oublié de vous dire que le coq de saint Pierre courrait beaucoup de dangers s'il venait à Montréal. Nous avons en cette ville plus de cinq cents coconniers, parmi lesquels il y a des magistrats, des avocats et des gens de toutes les professions et de tous les métiers. Ils ont des coqs "game" qui lui feront passer un vilain quart d'heure. C'est encore un grand défaut des canayens.

Ah ! si c'est comme ça, dit le Saint Père, le Canada ne me verra jamais. Merçi de tes bons conseils Ladébauche. Excuse moi si je pars de suite. Il faut que j'aille donner des ordres à mes officiers afin qu'il empêche un ambassadeur de Laval de venir me troubler davantage avec ses plaintes. Bonjour, mon ami.

Je tirai ma révérence sur le champ et je me rendis à mon auberge pour écrire cette correspondance au CANARD.

Tout à toi,
LADEBAUCHE.

L'enfant à la jambe de bois

Voilà l'histoire. Le perroquet de la conciergerie du No 15 s'étant échappé de sa cage, était allé se réfugier sur la haute branche d'un arbre du faubourg.

Aussitôt les passants s'étaient attroupés. Au bout d'un quart d'heure il y avait trois cents personnes amassées sur le trottoir pour regarder les ébats du perroquet, tandis que la malheureuse conciergerie poussait des oris affreux et pleurait de vraies larmes sur le sort de son oiseau chéri.

C'est que ce n'était pas un perroquet ordinaire, celui de la conciergerie du No 15. Il avait le ventre gris, les ailes vertes, et sa tête rouge était surmontée d'une harpe de couleur d'or. Il disait comme nul autre n'eut su le dire : — As-tu déjeuné, Jaquot ? Portez... armes ! — Avec cela, il possédait tout le répertoire des refrains populaires. Pour peu qu'une grisette de la maison fredonnât un couplet à sa fenêtre, le perroquet le savait aussitôt par cœur. C'est ainsi qu'il chantaient mieux que Chose de l'Alcazar : Qui qu'à vu Coco ? ou Le Signe à Muzelle Bouquet.

Quel dit, vous comprenez tout le chagrin de la portière. Elle offrait tout sous à qui voudrait grimper dans l'arbre pour recueillir le fugitif. Mais personne ne voulait tenter l'épreuve, l'arbre était haut et les branches flexibles. On cassait les reins pour tout sous ! disaient les gavocheux mêmes à la foule, ça ne serait pas à faire !

Le rassemblement grossissait. Le passage des voitures était interrompu. Les agents ne pouvaient rétablir la circulation. Et pendant ce temps le perroquet dominant la foule, oriait d'un air moqueur : — Qui qu'à vu Coco ?

— Madame Gigoux ! j'vas monter moi, dites ! oria une petite voix derrière la conciergerie.

C'était un petit orphelin du quartier qui était élevé par la fratrière du voisin. Il avait une douzaine d'années, mais il était tout petit, et tout chétif. Depuis le commencement de la saison, il regardait le perroquet et tout ce monde groupé autour, et il pensait qu'il serait joliment beau celui qui monterait la haute cherchor l'oiseau. Il se voyait, lui, grimper sous les yeux de tout ce monde, s'emparant de la bête, puis descendant aux applaudissements de la foule.

Enfin, n'y tenant plus, il s'était décidé à demander qu'on le laissât monter.

La conciergerie toute émue l'appela son bijou. La foule surprise trouva qu'il était très cèle ce petit gringalet. On l'enleva en l'air, il s'accrocha au tronc de l'arbre et se mit à grimper comme un chat. Bientôt il atteignit la fourche. En bas on criait :

Bravo ! Maintenant il allait à cheval sur une grosse branche qui se balançait sous son poids. Enfin il touchait le ramcau qui servait de perchoir au perroquet. Encore un effort et il le tenait. Il se roidit sur la pointe des pieds, écarta tout son corps, allongea le bras et il poussa un grand cri de joie. Il tenait le perroquet ! Mais au même instant la branche craqua brusquement et le petit était précipité sur le trottoir. Un grand cri s'éleva dans la foule, on ramassa l'enfant. Il avait la jambe cassée, mais n'avait pas lâché le perroquet.

Il s'évanouit. On l'emporta à l'hôpital où le médecin de service déclara qu'il fallait lui couper la jambe sur l'heure. On l'endormit... Pauvre petit !

Pendant plusieurs jours il délira, et sans cesse dans son hallucination il parlait du perroquet. Il semblait le voir encore en haut de l'arbre, il allait le prendre, il le tenait ! Et les couleurs lui revenaient aux joues, mais tout à coup il poussait un cri affreux, il tombait ! Et il sautait dans son lit. Alors il sentait un mal affreux à sa jambe, à celle qu'il n'avait plus !

Il sortit de l'hospice deux mois plus tard avec une jambe de bois. Il eut beaucoup de peine à marcher avec cela. Quand il fut revenu dans le quartier, tout le monde s'apitoyait sur son sort et le choyait. Il racontait fièrement à tous les nouveaux du faubourg comment il avait perdu sa jambe. On eût dit d'un vieux soldat racontant ses campagnes. Tel invalide a perdu sa jambe à Waterloo, tel autre à Magenta ; lui l'avait perdue en prenant d'assaut le perroquet de la conciergerie du No 15.

Plusieurs années se sont écoulées depuis ce temps. Aujourd'hui l'enfant a quinze ans. Dans le faubourg on l'appelle le "gosse à la jambe de bois." Il fait les commissions pour les gens du quartier. Tout le monde le connaît et l'emploie. Quand un passant étranger au faubourg s'étonne de voir un amputé si jeune, et lui demande la cause de son accident, il répond : — Comment ! vous ne me connaissez pas ! Je suis le "gosse à la jambe de bois." C'est moi qui ai sauvé le perroquet du No 15.

Cela emplit sa vie. Quand au perroquet il vit encore. On peut le voir tous les jours sur son perchoir à la porte de la loge de sa maîtresse.

Le petit ne lui garde pas rancune. Il vient souvent s'amuser avec l'oiseau et tout en caressant ses belles plumes vertes, il dit avec fierté : — Hein ! Mme Gigoux, c'est tout de même moi qui l'ai rattrapé votre perroquet !

COUACS

— Si je mourais, disait en soupirant l'oncle Rapineau, qui est malade en ce moment, il faudrait acheter une concession.

Son neveu, de sa voix la plus caressante :

— Quo ce ne soit pas cela qui vous retienne, mon oncle, je la paierai.

Echanillon de style administratif et municipal :

Le sous-préfet de C... recevait avant-hier d'un maire des environs une lettre ainsi conçue :

Monsieur le sous-préfet,

On a vu dans ma commune, ce matin, un chien aux yeux hagards s'il revenait, m'autorisez-vous à le considérer comme enragé ?

— Vous avez tort de boire, disait-on à un ivrogne, le vin vous fait trébucher à chaque pas.

— Pas du tout, je n'ai pas tort de boire, mais j'ai seulement le tort de marcher quand j'ai bu.

Abonnez-vous à l'Album Musical.